

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 22 novembre 2016

L'an deux mille seize, le vingt deux novembre à dix-huit heures, à la Salle des fêtes de Saint Sauvier, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la présidence de Monsieur Michel TABUTIN.

Date de convocation : 10 novembre 2016

Délégués en exercice : 31

Délégués présents : 25

Etaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J., DEVAUX L. MARTIN P., DUBREUIL A., BRODIN G., AUGIAT J.C., TABUTIN M., LECLERC C., DAUGERON D., JANNOT C., ABRANOWITCH S., PENAUD J.P., VENUAT J., LHOPIEAU A., DUMONTET B., MERVAUX M.P., DUBREUIL J.C., NOWAK P., PHILIPPON A., LAMY R., BEAUFILS W., JACQUOT C., PETIT E., DUMONTET J.M., VINCENT G.

Délégués excusés : DESSALLES N. (pouvoir à P. MARTIN), PICARELLI V. (pouvoir à J. VENUAT), CHABROL J.E. (S. ABRANOVITCH), GALLEAZZI J., VALLET F. (pouvoir à C. JANOT), MARTIN J.P. (pouvoir à D. DAUGERON),

Marché de l'atelier d'Huriel

Le Président rappelle que la commission d'appel d'offres s'est réunie récemment pour l'examen des propositions des entreprises concernant la construction de l'atelier qui sera implantée dans la zone d'Huriel.

Après avoir étudié chaque offre et procédé à une négociation sur certains lots dont le coût dépassait largement les estimations, elle propose à l'Assemblée Générale de retenir les entreprises suivantes :

Entreprises retenues	Montant HT
Lot 1 - Gros œuvre	
Entrep Fernandes	44 000,00 €
Option (drainage + joints)	1 633,50 €
Lot 2 - Couverture	
Agrotech SAS	48 935,40 €
Lot 3 - Menuiseries int + ext	
Entreprise Barrere	6 943,00 €
Lot 4 - Plâterie Peinture	
Fernandes Tarnaud	4 100,00 €
Lot 5 - Carrelage Faïence	
Entreprise Zanelli	1 794,25 €
Lot 6 - Electricité	
CT Elec Montmarault	6 643,98 €
Lot 7 - Plomberie Sanitaire	
SARL Balko	3 468,56 €
Option chauffe-eau	462,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ de retenir les offres des entreprises listées ci-dessus,
- ✓ de donner tous pouvoirs au Président pour la signature des actes d'engagements correspondants.

Pour copie conforme,
Huriel, le 28 novembre 2016
Le Président,
Michel TABUTIN

